

DES RÉSULTATS DE RECHERCHE POUR RÉFLÉCHIR À SA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE



STÉPHANIE CARLE

Rédactrice en chef
Pédagogie collégiale

Tout comme le médecin prend des décisions en tenant compte des données probantes les plus récentes en matière de médicaments ou d'approches cliniques, le professeur du collégial devrait être au fait des dernières avancées dans son champ de pratique : l'éducation. De même qu'on s'attend du psychologue, du mécanicien automobile, du technicien informatique ou de l'économiste qu'il surveille l'évolution des connaissances dans sa spécialisation, on souhaite que le professeur au collégial s'appuie sur les résultats de recherche, non seulement dans sa discipline, mais aussi et surtout en pédagogie, pour réfléchir à sa pratique enseignante. Voici pourquoi en quelques paragraphes et voici comment en quelques ressources.

UN CHANGEMENT DE POSTURE À OPÉRER

Un grand nombre de professeurs entretiennent leur expertise disciplinaire en faisant partie d'un ordre ou d'une association professionnelle, en lisant des articles spécialisés dans leur domaine, en échangeant sur les réseaux sociaux avec des collègues de l'université, etc. Néanmoins, cet approfondissement disciplinaire devrait être accompagné du développement de l'expertise pédagogique. C'est cette complémentarité entre savoirs disciplinaires et savoirs pédagogiques qui permettra au chimiste d'amener les apprenants à concevoir différents modèles de l'atome, au comptable de faire comprendre les concepts de débit/crédit à des étudiants, au poète d'amener les jeunes à s'intéresser à Nelligan ou à l'historien de mettre en place des moyens pour favoriser l'engagement cognitif des collégiens lors d'activités portant sur la Révolution tranquille.

Devenir professeur au collégial implique ainsi un changement de posture : l'expert disciplinaire se transforme en médiateur entre les apprenants et les savoirs disciplinaires. Et cela suppose une toute nouvelle gamme de connaissances et de compétences dans les domaines de la pédagogie et de la didactique. Pour plusieurs, le passage d'*expert* d'une discipline à *professeur* de cette discipline n'est cependant pas formel : il survient « sur le tas ». En effet, Michelle Lauzon (2002) a remarqué que, le plus souvent, c'est en développant leur pratique que les professeurs du collégial construisent des savoirs professionnels en pédagogie, que ce soit par essais et erreurs ou par des discussions avec des collègues, par exemple. Les apprentissages pédagogiques du professeur ne s'appuieraient donc pas sur des acquis théoriques d'une formation initiale, mais emprunteraient surtout des modalités informelles.

Toutefois, en l'absence de fondements conceptuels, la réflexivité du professeur sur sa pratique enseignante peut difficilement dépasser la tradition implicite du milieu, le sens commun,

l'intuition ou les préjugés sociaux dominants (les opinions des collègues, la psychologie non scientifique, la culture disciplinaire, etc.) (Lessard, 2001). Lise St-Pierre explique :

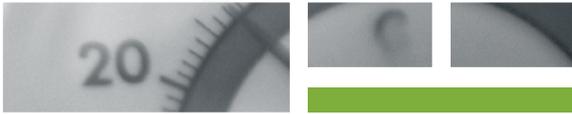
« L'enseignement est sûrement la seule profession dans laquelle un novice s'insère après une aussi longue fréquentation de gens du métier qu'il a pu observer tout au long de son propre parcours de formation. Ce phénomène peut être positif (plusieurs modèles observés, identification de modèles inspirants et d'autres à rejeter) ou négatif (des représentations solidement ancrées, mais pas nécessairement pertinentes dans le contexte actuel). » (2007, p. 7)

Comment faire alors pour éviter les effets sournois de ce phénomène ? Quels sont les besoins du contexte actuel ?

LE RÔLE DU PROFESSEUR AU COLLÉGIAL

Être professeur au collégial, c'est planifier, faciliter et évaluer les apprentissages dans la perspective de l'approche par compétences. C'est mettre en place des environnements et des expériences porteuses de sens qui amènent les étudiants à construire activement leurs propres réseaux de connaissances au sein d'une communauté apprenante (CSE, 1997). Enseigner, en fait, c'est *aider à apprendre* (St-Pierre, 2007).

Soutenir le développement de compétences chez les étudiants, en les responsabilisant face à leurs apprentissages, suppose de prendre en compte différents éléments tels le phénomène de construction et de structuration des connaissances (dans une perspective individuelle et sociale), les processus cognitifs qui surviennent en cours d'apprentissage (notamment en ce qui concerne la mémoire et l'attention), les stratégies métacognitives et d'autorégulation, les composantes de la motivation scolaire et les biais qui peuvent survenir lors de l'évaluation des apprentissages (Carle, 2020).



Ainsi, dans le contexte actuel, les compétences pédagogiques devraient reposer sur «un ensemble de savoirs et de savoir-faire issus à la fois de la pratique enseignante et des théories développées dans le cadre de la recherche en sciences de l'éducation» (CSE, 2014, p. 11). Les aptitudes oratoires ou parentales ne constituent pas une garantie de la qualité de l'enseignement ni des apprentissages réalisés par les étudiants. Il n'est pas question non plus de simplement avoir la *vocation* en démontrant des qualités morales exemplaires acquises par l'expérience scolaire et un haut niveau d'engagement personnel, ou de penser l'enseignement comme un *art* pour lequel on devrait posséder un talent naturel, de l'intuition et de la créativité, ou encore de se considérer comme un *technicien* qui maîtriserait un savoir-faire inspiré d'un ensemble de prescriptions ou issu de la répétition d'un modèle (St-Pierre, 2007).

► LA RECHERCHE POUR ALIMENTER LA PÉDAGOGIE COLLÉGIALE

Outre les sciences de l'éducation, qui incluent la didactique, la psychopédagogie, l'andragogie, etc., les repères théoriques et les fondements en éducation s'appuient sur des recherches en provenance de plusieurs autres disciplines, notamment les sciences cognitives, les sciences de l'information et des communications, la biologie et les neurosciences, la psychologie de même que la sociologie. Avec la montée du courant du *Scholarship of Teaching and Learning* (SoTL) en enseignement supérieur et considérant le nombre croissant d'études ayant cours dans le milieu collégial, grâce entre autres au Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA)¹, les recherches qui alimentent aujourd'hui la pédagogie collégiale foisonnent et continuent de se multiplier. Les savoirs en éducation évoluent.

Il arrive toutefois que la pertinence des résultats de recherche en sciences sociales et en éducation soit remise en question, particulièrement lorsqu'on les met en perspective avec les taux d'obtention du diplôme au collégial qui n'ont pas changé depuis des décennies. Pour éviter ce genre de raccourci, il convient de se rappeler que les professeurs n'ont pas toujours l'occasion de les mettre à profit dans leur pratique. C'est peut-être aussi parce les retombées peuvent être difficilement chiffrées : comment établir des liens entre une recherche, les réflexions qu'elle a provoquées chez un professeur et les résultats scolaires ou la satisfaction de ses étudiants ?

Pour être qualifiées de «probantes», les données doivent être issues de démarches expérimentales basées sur des essais contrôlés randomisés, entre autres. La recherche qualitative

menée en éducation ne s'inscrit évidemment pas dans cette optique. Il n'en demeure pas moins que les recherches collaboratives et les recherches-actions qui se déroulent dans le milieu scolaire permettent de repérer, par exemple, des approches réputées efficaces dans *certain*s contextes ou des pratiques avérées pertinentes dans *certain*es circonstances.

En effet, les données de recherche peuvent être adéquates pour un milieu, mais pas nécessairement dans un autre. «Aucune conclusion de recherche scientifique ne peut être convertie en une règle immédiate de l'art d'éduquer», avertissait John Dewey (2003/1927) qui considérait les résultats de recherche en éducation comme «des hypothèses de travail et non comme des programmes à exécuter de manière rigide» (*ibid.*). Ainsi, même très diversifiée et parfois contradictoire dans ses conclusions, la recherche en éducation présente des avantages indéniables : elle fournit aux professeurs des balises, des cadres interprétatifs et de nouvelles lunettes pour analyser les stratégies pédagogiques mises en œuvre. Surtout, les résultats de recherche offrent des points de départ pour favoriser le débat et la réflexion sur la pédagogie collégiale (CTREQ, 2016 ; Saussez et Lessard, 2016).

► LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN ÉDUCATION

Jean-Pierre Proulx (2006) rappelait que ce qui contribue grandement à l'amélioration des pratiques pédagogiques de même qu'à la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants est l'appropriation des résultats de recherche par les professeurs. Cette appropriation des résultats de recherche comme savoirs savants à des savoirs exploités par les praticiens dépend du *transfert de connaissances*. Le Fonds de recherche sur la société et la culture du Québec décrit ce processus comme «l'ensemble des efforts consentis pour contribuer à faire connaître et reconnaître les activités et les résultats de recherche [...] en vue de leur utilisation par les milieux de pratique, les décideurs et le grand public» (2011, p. 9).

L'intérêt du transfert de connaissances réside dans le fait que les résultats de recherche peuvent servir à induire des changements de pratiques (Landry et collab., 2008). Malheureusement, dans le domaine de l'éducation, comme ailleurs aussi, il semble que les savoirs issus de la recherche soient peu considérés ou utilisés par les praticiens (CSE, 2005 ; Dagenais et collab., 2012 ; Lysenko et collab., 2014).

¹ Le PAREA met des ressources financières à la disposition des établissements d'enseignement collégial pour soutenir des recherches utiles à leur développement en matière de pédagogie [education.gouv.qc.ca/le-ministere/programmes-de-soutien-financier/programme-daide-a-la-recherche-sur-l'enseignement-et-l'apprentissage-para].



Être professeur au collégial en 2020

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question et ont mis au jour certains obstacles au processus du transfert de connaissances, dont :

- la laborieuse accessibilité aux informations disponibles, parce qu'elles sont souvent peu compréhensibles et noyées dans une masse infinie de données (Dagenais et Ridde, 2015) ;
- la difficulté des chercheurs à vulgariser les résultats de leurs recherches en dehors du milieu scientifique (*ibid.*) ;
- les obstacles épistémologiques lorsque les résultats entrent en conflit avec les croyances ou l'expérience des praticiens (Tardif, 1997).

J'ajouterais une autre entrave qui me paraît majeure : le manque de temps dont disposent les praticiens pour s'approprier les informations, analyser les conclusions, créer des outils, expérimenter des méthodes et les ajuster ensuite selon les besoins du contexte pédagogique. Surtout, les occasions de délibération collective sont rares pour échanger avec des pairs au sujet de ces données et réfléchir à leurs implications dans ce programme ou dans cette classe. De fait, l'étape du transfert de connaissances qui m'apparaît la plus importante est celle de la réception des résultats par les professeurs, qui doivent alors examiner ces informations avec un regard critique et leur jugement professionnel, tout en maintenant un doute constructif, avant de s'y appuyer pour enrichir leur pratique.

LES INTERFACES DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Jusqu'à maintenant, le principal moyen qui ressort des études et des expériences récentes comme facilitant le transfert de connaissances est l'intervention d'un *agent de transfert* – que l'on pourrait considérer comme un traducteur ou même comme une interface – chargé de faire le lien entre les équipes de chercheurs et les utilisateurs des connaissances (Dagenais et Ridde, 2015 ; CTREQ – Équipe Renard, 2015). Cette personne a pour mandat d'identifier les besoins des praticiens, de repérer les informations pertinentes parmi l'ensemble des résultats disponibles, de réaliser une synthèse des connaissances pertinentes et potentiellement utiles pour un milieu donné et de la présenter dans différents formats en fonction du contexte (Dagenais et Ridde, 2015).

Dans les collèges, les conseillers pédagogiques représentent les personnes toutes désignées pour jouer ce rôle d'interface. Une enquête menée par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) auprès des professeurs du collégial a montré que « l'accompagnement pédagogique constituait un facteur favorisant l'accès à la recherche ainsi que sa prise en compte dans la pratique. Sans être les seuls, les conseillers pédagogiques jouent à cet

égard un rôle central et prédominant » (Proulx, 2006, p. 11). Au moment de cette enquête, en 2005, le CSE remarquait que l'application des réformes représentait cependant l'essentiel de leur travail et que, faute de temps, il leur était alors difficile d'assumer cette fonction d'intermédiation entre la recherche et la pratique (Proulx, 2006 ; Houle et Pratte, 2007).

En 2020, il semblerait que les conseillers pédagogiques peinent encore à remplir pleinement cette fonction d'accompagnement des professeurs dans l'appropriation et l'application des données issues de la recherche, surtout parce que ce sont maintenant des dossiers tels que la technologie éducative et la gestion de programmes qui occupent une très grande place dans leurs activités quotidiennes (Martel, Aubin et Philie, 2016). Bien que plusieurs conseillers pédagogiques dans les collèges soient responsables nommément du dossier « recherche », leurs actions semblent viser essentiellement le soutien des professeurs et des professionnels de leur milieu dans des demandes de financement et dans la reddition de compte des projets en cours ou achevés.

Outre par un agent de transfert, il existe plusieurs moyens grâce auxquels des connaissances peuvent être partagées dans le milieu de la pratique : réseaux socioprofessionnels, communautés de pratique, activités de perfectionnement, dépliants, revues professionnelles, infographies, trousse, etc. (Université de Montréal, 2017). Le format dans lequel les connaissances sont transférées s'avère essentiel pour favoriser une appropriation des connaissances issues de la recherche, tout comme il importe de les rendre « digestes » pour les usagers (CTREQ – Équipe Renard, 2015). Il y a des efforts de vulgarisation scientifique des chercheurs (du collégial surtout) pour présenter leurs résultats dans un article de la revue *Pédagogie collégiale* ou lors d'une communication dans le cadre d'un colloque, tel celui de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Mais qu'en est-il de toute la recherche qui se déroule en dehors du réseau collégial, ailleurs au Canada et dans le monde, et dont les conclusions contribuent à l'avancement des savoirs pédagogiques en enseignement supérieur ?

Certains organismes d'intermédiation, tels les organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), jouent ce rôle d'interface entre la recherche et la pratique (MESI, 2016). Parmi ceux dont on entend parler en éducation, notons le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO). Les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont aussi perçus comme des contributeurs au transfert de connaissances, parce qu'ils font le pont entre les entreprises et les savoirs scientifiques et technologiques.



DES RESSOURCES POUR RÉFLÉCHIR À SA PRATIQUE

Dans le réseau collégial, d'autres organismes encouragent, par des activités de veille et de vulgarisation, le transfert de connaissances, la réflexion pédagogique appuyée par des résultats de recherche et la promotion de pratiques fondées sur des données. Ils constituent des sources fiables et pertinentes

d'information pour les professeurs qui voudraient s'appuyer sur les savoirs savants dans le domaine de l'éducation en vue d'analyser leur pratique. Voici quelques ressources à considérer pour alimenter leur réflexion pédagogique par des résultats de recherche². Chacune propose une infolettre dont l'abonnement permet de recevoir en continu les derniers développements en éducation et en enseignement supérieur. ●



Le **Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)** effectue chaque jour un tri méticuleux parmi de nombreuses sources, adapte le contenu et diffuse ensuite l'information sur ses différentes plateformes. Il mise sur la qualité et la pertinence des contenus et sur l'importance de les rendre accessibles. En proposant des résumés succincts d'articles scientifiques, de courtes synthèses vulgarisées et des comptes rendus d'événements, il attire l'attention du lecteur sur des éléments importants que ce dernier pourra approfondir selon ses intérêts et ses besoins. Les articles publiés quotidiennement sur le site Web et rediffusés dans les médias sociaux et dans l'infolettre bimensuelle permettent, en quelques minutes, d'être à jour sur des thématiques liées à l'accessibilité, à la persévérance et à la réussite en enseignement supérieur.

Le CAPRES produit aussi des dossiers thématiques sur des sujets tels la santé mentale des étudiants, la formation à distance, les étudiants internationaux et la conception universelle de l'apprentissage. Il s'agit d'outils de vulgarisation et de transfert de connaissances dans lesquels on trouve des enjeux décryptés, des notions clés expliquées, des pistes d'action, des pratiques inspirantes, etc. Les fiches synthèses autoportantes et concises de chaque dossier peuvent être imprimées ou relayées dans les milieux de pratique. Dans certains dossiers, on a également accès aux enregistrements des webinaires. Ces outils peuvent être réutilisés dans les établissements postsecondaires afin, par exemple, d'alimenter des discussions à l'intérieur d'un programme d'études. Le CAPRES propose par ailleurs des activités ponctuelles, en présence et en ligne, permettant la mobilisation des acteurs autour des enjeux développés dans les dossiers thématiques.

Site Web [capres.ca]

Webinaires [bit.ly/3bXJr1m]

Infolettre [capres.ca/inscription-a-linfolettre]



Le **Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE)** est un portail d'information sur la réussite éducative qui donne accès à une importante banque d'articles et de ressources en ligne visant à stimuler les pratiques innovantes. L'information, issue de la recherche et de la pratique, est repérée grâce à des activités de veille quotidienne. Par la voie de son portail, d'une infolettre personnalisée et des réseaux sociaux, le RIRE partage les nouveautés en éducation et ses découvertes: actualité de la recherche en éducation, résumés et rapports, textes de vulgarisation, ressources éducatives et plus encore. Des articles de vulgarisation scientifique, des ressources, des infographies et des dossiers thématiques peuvent être facilement trouvés par l'entremise d'un volet de recherche simple et consultés en fonction de son champ d'intérêt. Le RIRE propose aussi une bibliothèque virtuelle sous la plateforme Diigo qui permet d'accéder en ligne à tous les résultats de veille que le réseau répertorie depuis 2009. Il peut compter sur la collaboration de chercheurs et de professionnels de l'éducation dynamiques qui alimentent sa veille et qui participent au partage du savoir, notamment dans ses dossiers thématiques, dont les neurosciences en éducation, l'évaluation, les usages du numérique, le stress et l'anxiété.

Le RIRE est une réalisation du **Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)** depuis maintenant 10 ans. Lieu de référence incontournable en mobilisation des connaissances, le CTREQ valorise le développement d'une culture scientifique essentielle à l'évolution de la société. Il a pour mission de contribuer à l'innovation et au transfert des connaissances issues de l'alliance de la recherche et de l'expérience afin de stimuler la réussite éducative au Québec.

Site Web du RIRE [rire.ctreq.qc.ca]

Site Web du CTREQ [ctreq.qc.ca]

Infolettre du RIRE [bit.ly/2zOnbci]

² L'information présentée dans les encadrés est tirée en grande partie du site Web de chacun des organismes.



Le **Centre de documentation collégiale (CDC)** gère la seule bibliothèque spécialisée en éducation collégiale, qui comprend une collection unique de documents sur l'enseignement, l'apprentissage et le développement institutionnel des collèges du Québec, et qui offre des services personnalisés dans le but de répondre aux besoins informationnels des praticiens et des chercheurs du réseau collégial. La collection comporte plus de 36 000 documents – livres numériques, articles scientifiques et rapports de recherche en éducation –, dont tous les rapports PAREA, les essais Performa, les articles de la revue *Pédagogie collégiale* et ceux de *Correspondance*, ainsi que les politiques institutionnelles des collèges.

L'accès à cette collection se fait par EDUQ.info, l'archive ouverte du réseau collégial, qui conserve et diffuse les publications des collèges et cégeps sur l'enseignement et l'apprentissage, d'hier à aujourd'hui. Voici quelques thèmes de cette collection patrimoniale et actuelle: le développement professionnel, l'éducation à distance, les étudiants de la diversité et les stratégies d'enseignement. Le CDC offre également des bases de données d'articles scientifiques en éducation, dont ERIC et CBCA Education, ainsi que LearnTechLib, qui porte sur les technologies éducatives.

Site Web [cdc.qc.ca]

Infolettre [cdc.qc.ca/apropos/#abonnement]



SALTISE (Supporting Active Learning & Technological Innovation in Studies of Education) est une communauté composée de plus de 1 500 membres en éducation (professeurs, chercheurs, conseillers pédagogiques, administrateurs, etc.) provenant d'établissements d'enseignement québécois anglophones et francophones. La mission de SALTISE est de favoriser la réussite scolaire en développant de nouvelles technologies et en faisant la promotion de technopédagogies basées sur des données probantes. SALTISE a une expertise particulière dans le développement de nouvelles applications technologiques au service de pédagogies actives. L'organisme est reconnu dans le réseau pour le design et le déploiement des solutions pédagogiques (par exemple, myDALITE) et d'espaces d'enseignement innovants comme les salles de classe d'apprentissage actif (CLAAC).

Le site Web héberge la communauté de praticiens SALTISE, ce qui lui permet d'établir des liens, d'échanger des pratiques pédagogiques et de partager des recherches en éducation. Il offre des ressources et des outils (en anglais) pour mettre en œuvre des stratégies, des approches, des activités et des innovations pédagogiques dans une perspective d'apprentissage actif (par exemple: *collaborative learning*, *educational technologies*, *flipped classroom*, *peer instruction*, *self-paced learning*). La conférence annuelle (événement gratuit) de cette communauté présente des éducateurs et des chercheurs de renommée mondiale et attire plus de 400 participants.

Site Web [saltise.ca]

[mydalite.org/en]

Infolettre (dans le menu au bas de chacune des pages du site)



Le **Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)** est l'un des plus importants centres de recherche scientifique au Canada dans le champ de l'éducation et, de façon plus particulière, dans le domaine de l'enseignement et de la profession enseignante. Centre interuniversitaire et multidisciplinaire, le CRIFPE comprend actuellement plus de 800 membres appartenant aux principales disciplines des sciences sociales et humaines appliquées à l'étude de l'enseignement, en provenance de 32 universités: chercheurs permanents, chercheurs associés, chercheurs internationaux, étudiants à la maîtrise et au doctorat, professionnels, etc. Le CRIFPE contribue au développement des connaissances, mais aussi à leur diffusion, à l'amélioration de la formation à la recherche et à la valorisation de l'activité scientifique dans son domaine.

Outre sa revue *Formation et profession*, le Colloque international en éducation de même que le Sommet du numérique en éducation, le CRIFPE effectue une veille scientifique en éducation autour des éléments suivants: les colloques en éducation, les livres, les mémoires et les thèses, les périodiques professionnels, les rapports et les études, les revues scientifiques. L'objectif général du CRIFPE est d'élaborer une base de connaissances scientifiques capables d'apporter des réponses issues de sa programmation scientifique. Le centre vise du même coup à intégrer cette base de connaissances à la formation des pédagogues et à l'exercice de leur profession, en lien avec la réussite scolaire des élèves et des étudiants.

Site Web [crifpe.ca]

Colloque international en éducation [colloque.crifpe.ca]

Infolettre [crifpe.ca/emails/veille]



Le site de **Pédagogie universitaire** représente un lieu de convergence d'informations issues de la recherche et de la pratique en pédagogie de l'enseignement supérieur. Sous la responsabilité du Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) du réseau de l'Université du Québec, le site Web s'adresse à tous les acteurs qui œuvrent de manière large en pédagogie de l'enseignement supérieur. Les contenus du site sont répartis autour de grands thèmes tels l'apprentissage, la scénarisation pédagogique, l'encadrement, l'évaluation et le développement professionnel. L'organisme réalise une veille en deux volets: la bibliothèque Diigo avec des lectures choisies dont les résumés sont présentés, ainsi qu'une utilisation potentielle d'un sujet traité et discuté dans le cadre d'une publication scientifique.

Le GRIIP publie quatre à six fois par année *Le Tableau*, ressource produite par et pour les enseignants universitaires et les conseillers pédagogiques. Il anime également des webinaires sur différentes thématiques liées à la pédagogie de l'enseignement supérieur. Chaque webinaire, d'environ 90 minutes, comprend une présentation et une période de questions, et est rendu disponible, quelques semaines après l'évènement, sur la chaîne YouTube du GRIIP.

Site Web [pedagogie.quebec.ca]

Infolettre [eepurl.com/dkxqf9]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARLE, S. *Susciter la réflexion sur les pratiques pédagogiques chez les professeurs du collégial. Rapport d'évaluation-Projet 1 du Doctorat professionnel en éducation* (document inédit), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2020.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE). *Enseigner au collégial: une pratique professionnelle en renouvellement. Avis au ministre de l'Éducation*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1997.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE). *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation: une clé pour la réussite. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 2005.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE). *Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante. Avis au ministre de l'Éducation*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 2014.

CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ) – ÉQUIPE RENARD. *Identification et documentation de rôles associés à celui d'agent d'intermédiation de connaissances et de réseaux dans le domaine de l'éducation*, rapport de stage élaboré par Élisabeth Boily, 2015.

CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ). *Les données probantes en éducation*, 5 octobre 2016 [ctreq.qc.ca/les-donnees-probantes-en-education].

DAGENAIS, C. et V. RIDDE. « Le transfert des connaissances scientifiques, "c'est bien, mais c'est pas encore arrivé..." », *Dossier Transfert des connaissances*, 2015 [cafasc.ca/publications/decouvrir/2015/11/transfert-connaissances-scientifiques-c-est-bien-mais-c-est-pas].

DAGENAIS, C. et collab. « Use of Research-based Information by School Practitioners and Determinants of Use: A Review of Empirical Research », *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, vol. 8, n° 3, 2012, p. 285-309.

DEWEY, J. *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2003/1927.

FONDS DE RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE. *Plan d'action 2011-2014 en matière de transfert des connaissances du Fonds de recherche du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 2011.

HOULE, H. et M. PRATTE. *La fonction de conseiller pédagogique au collégial*, rapport de recherche Performa, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy, 2007.

LANDRY, R. et collab. *La recherche, comment s'y retrouver? Revue systématique des écrits sur le transfert de connaissances en éducation*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008.

LAUZON, M. *L'apprentissage de l'enseignement au collégial: une construction personnelle et sociale*, rapport de recherche PAREA, Montréal, Collège de Maisonneuve, 2002.

LESSARD, C. « La formation à l'enseignement collégial: quelques réflexions en prolongement de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation », *Pédagogie collégiale*, vol. 15, n° 1, 2001, p. 4-9 [aqpc.qc.ca/revue/article/formation-enseignement-collegial-quelques-reflexions-en-prolongement-avis-conseil].

LYSENKO, L. V. et collab. « Educational Research in Educational Practice: Predictors of Use », *Canadian Journal of Education*, vol. 37, n° 3, 2014, p. 1-26.

MARTEL, L., N. K. AUBIN et D.-A. PHILIE. « La relation tutorale: un apport au développement professionnel des conseillers pédagogiques du collégial », *Pédagogie collégiale*, vol. 29, n° 2, 2016, p. 14-19 [aqpc.qc.ca/revue/article/relation-tutorale-un-apport-au-developpement-professionnel-des-conseillers].

PROULX, J.-P. « Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation: une clé pour la réussite », *Pédagogie collégiale*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 8-14 [aqpc.qc.ca/revue/article/dialogue-entre-recherche-et-pratique-en-education-une-cle-pour-reussite].

SUSSEZ, F. et C. LESSARD. « Les « données probantes », un nouveau dogme ? », *Le Devoir*, 22 décembre 2016 [ledevoir.com/opinion/idees/487597/les-donnees-probantes-un-nouveau-dogme].

ST-PIERRE, L. « Enseigner au collégial aujourd'hui », *Pédagogie collégiale*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 5-12 [aqpc.qc.ca/revue/article/enseigner-au-collegial-aujourd-hui].

TARDIF, J. « La construction des connaissances. 1- Les consensus », *Pédagogie collégiale*, vol. 11, n° 2, 1997, p. 14-22 [aqpc.qc.ca/revue/article/construction-des-connaissances-1-consensus].

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Le transfert de connaissances*, 2017 [recherche.umontreal.ca/valorisation-de-la-recherche/le-transfert-de-connaissances].

Stéphanie CARLE, étudiante au doctorat professionnel en éducation à l'Université de Sherbrooke, est également titulaire d'une maîtrise en communication. Auparavant, elle a été conseillère pédagogique au Collège Montmorency et professeure en Techniques de bureautique au Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

revue@aqpc.qc.ca